

SÉANCE DU 23 MAI 2024

DOSSIER N°2024-05-08 : ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 23 mai 2024, réuni en salle des délibérations, sous la Présidence de M. Christophe de BALORRE,

Le Conseil d'administration,

Vu les statuts de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne, notamment son article 15 fixant les compétences du Conseil d'administration,

Considérant que le Conseil d'administration fixe l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale qui se tiendra après l'été 2024,

La proposition de l'ordre du jour pour la prochaine Assemblée générale est la suivante :

- Prévisions budgétaires 2025-2027
- Bilan de l'activité de l'Agence 2023
- Missions de l'Agence
- Questions diverses

Article unique : approuve l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale.

Fait, à Alençon le 23 mai 2024 pour être porté au registre des délibérations.

Le Président



Christophe de BALORRE

Nombre de membres en exercice : 23
Nombres de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 16
<u>Vote</u> pour : 16
contre : 0
abstentions : 0

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :
et de la publication le :
Affiché le :

